

25^{ème} GRAND PRIX DE LA GRANGE AUX ORMES

Du 26 au 28 Août 2022
Règlement sportif de l'épreuve

**Ce règlement est complété le règlement général des Grands Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.**

Catégorie 2021 : Hommes 9 - Dames 10

FORMULE DE JEU :

Grand Prix : Simple – Stroke Play sur 54 trous pour les Messieurs et les Dames
Cut après 36 trous, seront qualifiés 70 Messieurs et 15 Dames (et les ex-aequo)

Trophée des Clubs : Les 3 meilleurs index représentant le même club constitueront une équipe. Seront retenus les 2 meilleurs scores par tour réalisés pendant le Grand Prix.

CONDITION DE PARTICIPATION :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers ; répondant aux exigences des règles de statut amateur. Le joueur devra être licencié de la Fédération Française de Golf, et s'être acquitté du droit de jeu fédéral de 35€, ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Le joueur devra être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou attester d'avoir répondu négativement aux questions du questionnaire de santé.

Les joueurs non licenciés en France devront fournir un certificat médical ainsi qu'une attestation d'index datant de la date de clôture des inscriptions, soit le 12 août 2022.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où le bulletin d'inscription est entièrement complété, et inclus les droits d'engagement.

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 12 août 2022 à 18h00**. La liste des inscrits sera publiée le mercredi 17 août 2022.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions

FORME DE JEU :

Le Champ de joueurs est limité à 156 dont 36 femmes et 15 wild cards maximum distribuées par la Ligue Grand Est en accord avec la commission sportive.

Classement en brut sur l'addition des 3 tours. Le nombre de joueurs qualifiés pour jouer le dernier tour sera de 70 Messieurs et 15 Dames (et les ex-aequo). Le nombre exact sera décidé par le comité de l'épreuve selon le nombre final d'inscrits dans chaque catégorie.

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du VWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis dans l'ordre des index tout en respectant le nombre de Dames, ceci à la date de clôture des inscriptions.

Note 1 : Si le nombre de places minimum pour les Dames n'est pas atteint, les places restantes seront attribuées pour les Messieurs et inversement.

Note 2 : Les départs du 1^{er} et 2^{ème} tour se feront des Tees 1 et 10. Pour le 3^{ème} et dernier tour, les départs seront effectués dans l'ordre inverse des résultats après les 2 premiers tours, du tee 1.

Les heures de départs seront consultables sur le site internet du Golf à partir du jeudi 25 août à 12h.

MARQUES DE DEPARTS

Dames: **Bleus** - Messieurs: **Blanc**

DEPARTAGE

En cas d'égalité de score pour la première place à l'issue du dernier tour, tant pour les messieurs que pour les dames, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions se **feront obligatoirement par écrit**, accompagné du règlement des droits d'inscriptions à l'ordre de : « **SA COUNTRY GOLF** » avant le **12 août 2022 à 18H00**.

La liste des joueuses et joueurs retenus sera publiée sur le site du Golf le 17 août 2022.

Droits d'inscriptions :

- Joueur adulte (nés avant 1997) 100 €
- Joueur entre 19 et 25 ans (nés entre 1997 et 2003) 50 €
- Joueur de 18 ans et moins (2004 et après) 40 €
- Joueur adulte membre du Club 60 €
- Joueur entre 19 et 25 ans membre du Club 35 €
- Joueur de 18 ans et moins membre du Club 25 €

Les droits d'engagement comprennent tous les tours de compétition ainsi que la partie de reconnaissance qui pourra se jouer entre le lundi 22 et jeudi 25 août 2022 sur réservation préalable auprès de l'accueil.

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions le 12 août 2022 reste redevable du droit d'engagement.

CHAMP DE JOUEURS

Le champ de joueurs est limité à 156 dont 36 femmes et 15 wild cards maximum qui seront attribuées par la Ligue du grand Est qui les distribue en accord avec la commission sportive.

DEPARTS

1^{er} tour, départs effectués dans l'ordre croissant des index, du 1 et du 10.

2^{ème} tour, départs effectués dans l'ordre décroissant des index, du 1 et du 10

Cut à l'issue de 2^{ème} tour. Seront qualifiés les 70 meilleurs messieurs et ex-aequo ainsi que les 15 premières dames.

3^{ème} tour, départs effectués dans l'ordre inverse des résultats après les 2 premiers tours, du tee 1.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier les départs en cas d'intempéries empêchant le bon déroulement de l'épreuve.

Les heures de départs seront consultables sur le site internet du Golf, sur le tableau officiel du tournoi, à partir du jeudi 26 août à 12h, ou par téléphone au 03.87.63.10.62.

DEPARTAGE

En cas d'égalité de score pour la première place à l'issue du dernier tour, tant pour les messieurs que pour les dames, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

REMISE DES PRIX :

La remise des prix aura lieu au Club House a l'issue du 3^{ème} tour, 30 min après l'arrivée de la dernière partie..

COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve ou de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur ou supérieur ou sur un nombre de jours inférieur ou supérieur a celui prévu.

Directeur du tournoi : ...

Hubert GANGLOFF, Président de l'Association sportive.

Pierre BOGENEZ, Responsable Golf de la Grange aux Ormes.

Arbitre désigné par la Ligue : ...

